

Français B

Seuil d'attribution des notes finales par matière

| Note finale: | E | D | C | B | A |
|-----------------|-----|------|-------|-------|-------|
| Gamme de notes: | 0-6 | 7-13 | 14-20 | 21-26 | 27-34 |

Variété et pertinence du travail présenté

Comme d'habitude, la grande majorité des mémoires appartiennent aux catégories 2b et 3. Pour chacune des catégories une variété de thèmes a été choisie avec un certain nombre de thèmes qui se répétaient. La popularité des thèmes abordés était clairement en lien avec l'actualité (immigration, terrorisme, élections présidentielles en France, etc.). On rappellera que le choix doit porter sur la langue ou la culture francophone et le mémoire doit montrer le lien avec cette culture.

Catégorie 1 : Les thèmes récurrents étaient, comme d'habitude, la langue française au Québec, les anglicismes ou la langue des jeunes (argot, verlan, etc.). La plupart du temps, ces sujets sont mal définis et le contenu est essentiellement descriptif.

Catégorie 2a : Les élections présidentielles en France ont donné lieu à quelques mémoires dans cette catégorie, particulièrement les discours de Marine Le Pen ou le débat télévisé Le Pen – Macron. Certains travaux ont montré une analyse judicieuse de la langue et des registres utilisés par les candidats.

Catégorie 2b : Cette catégorie reste la catégorie la plus populaire avec des sujets liés à l'immigration sous toutes ses formes, le rap et les rappeurs français, des films comme « La Haine » ou « Intouchables ». Malheureusement, trop de candidats soit ne choisissent pas d'artéfact culturel, soit ne l'utilisent que comme une excuse pour parler d'un sujet beaucoup plus vaste.

Catégorie 3 : Cette catégorie est la deuxième la plus populaire et celle où on trouve généralement les meilleurs résultats. Cette année encore le choix des œuvres a été assez varié malgré les sempiternels « L'Étranger » et autres ouvrages sur l'absurde et l'existentialisme, « Le Petit Prince » et « Candide ». Il est souvent difficile d'écrire quelque chose d'original sur ces œuvres alors que tout a déjà été dit. L'implication personnelle était cependant plus évidente quand les candidats avaient comparé deux œuvres.

Par ailleurs, certains choix semblent peu judicieux de la part des candidats de français B, par exemple « Les Misérables » ou « Notre-Dame de Paris ». Il est difficile de croire que ces livres aient été lus en français.

Réussite des candidats par rapport à chaque critère

Critère A : domaine d'intérêt et méthode

Les mémoires qui obtiennent les meilleures notes sont ceux qui présentent une question de recherche courte et claire, un éventail de sources et une table des matières détaillée et structurée, qui permet d'identifier que le candidat va se conformer à la question.

Certaines questions proposées étaient trop longues, mal formulées et contenaient des détails superflus qui ne permettaient pas d'identifier sur quoi allait porter l'argumentation. Ceci est particulièrement vrai pour les questions du type : « Quelles sont ... », « À quoi ... », « De quelle manière ... » etc. Les meilleures questions de recherche commencent avec : « Dans quelle mesure ... », « À quel point ... », « Peut-on dire que... ». Les questions commençant par « Comment », « Qu'est-ce que » ne permettent pas de prime abord au candidat d'identifier une argumentation et ont tendance à mener à la production de mémoires descriptifs. Par ailleurs, l'introduction doit communiquer clairement en quoi la question de recherche est liée à la culture francophone et expliquer son importance.

Le choix des sources est important. On acceptera des ouvrages écrits dans une autre langue que le français mais seulement s'ils sont peu nombreux. Si la plupart des ouvrages ne sont pas en français les sources ne sont pas acceptables. C'est, malheureusement, trop souvent le cas. Par ailleurs, une longue liste de dictionnaires ou d'articles de Wikipédia ne forme pas la base qu'une recherche poussée. De même des blogs, voire uniquement des articles de journaux.

Finalement, seules les sources citées dans le mémoire sont considérées au moment de la notation. L'élève est donc pénalisé si la bibliographie est longue mais peu de ces ouvrages ont été cités.

Malgré ceci, la plupart des candidats ont réussi à avoir une note acceptable pour ce critère.

Critère B : connaissance et compréhension

Dans la grande majorité des mémoires les candidats ont fait une recherche exhaustive pour montrer leur connaissance et compréhension de leur thème et question choisis. Toutefois, les candidats doivent montrer qu'ils comprennent non seulement leur sujet mais les sources et les citations qu'ils font. Ils ne doivent pas se limiter à décrire une situation mais montrer qu'ils comprennent les implications de la question de recherche.

Malheureusement, parfois la grammaire fait défaut, ne permet pas au candidat de s'exprimer clairement et rend le mémoire difficile à lire. Il est donc essentiel que les candidats aient une maîtrise suffisante de la langue pour pouvoir communiquer leurs idées. Notons toutefois qu'une bonne maîtrise de la langue ne garantit en rien la réussite dans la réalisation du mémoire. Certains candidats dont la langue est excellente, semblent compter sur leur

avantage linguistique au moment de faire leur choix. Cela n'est simplement pas suffisant pour obtenir un bon résultat.

Critère C : pensée critique

C'est pour ce critère que les candidats perdent le plus de points. Malgré l'investissement évident de la majorité des candidats et les recherches pertinentes qu'ils ont entreprises, les candidats trouvent difficile de présenter une argumentation qui leur donne la possibilité de faire une évaluation critique tout au long de leur mémoire et dans la conclusion. C'est là que la qualité de la question de recherche va entrer en jeu.

Les mémoires de catégorie 1 ont tendance à être descriptifs ou théoriques. Les candidats doivent illustrer leurs propos avec des exemples concrets afin de discuter la véracité de leur question de recherche.

Dans le cas de mémoires de catégorie 2b, les candidats qui ont choisi un artéfact ont tendance à l'utiliser comme excuse pour dire tout ce qu'ils savent sur le sujet. Par exemple, les mémoires traitant de l'immigration en France sont souvent assez similaires quel que soit l'artéfact choisi car les candidats en profitent pour dire tout ce qu'ils savent sur le sujet (historique, population, lois, statistiques, etc.) au lieu de se concentrer et de se limiter à l'artéfact.

Pour les mémoires de catégorie 3, les candidats devraient utiliser les sources secondaires pour éclairer la discussion, c'est-à-dire en illustrant les citations par des exemples concrets tirés des sources primaires. Ils devraient également discuter la validité de ces sources secondaires et les discuter dans le cadre de l'œuvre étudiée.

Par ailleurs, un certain nombre de mémoires de catégorie 3 sont présentés comme des dissertations littéraires et non pas comme un travail de recherche impliquant une recherche **au-delà de** l'œuvre étudiée.

Critère D : présentation

Le mémoire doit contenir

- une page de couverture avec un titre **et** une question de recherche
- une table des matières
- des pages numérotées
- (normalement) des sous-titres
- un système de référence appliqué de façon systématique
- une bibliographie complète et en ordre alphabétique (elle ne doit pas être plus longue que le nombre d'ouvrages cités)
- un usage efficace des illustrations (elles doivent être incorporées dans le texte au bon endroit pour faciliter la lecture)
- un usage restreint des annexes
- une mise en page facile à lire : taille de police régulière et assez grande avec double interligne

Critère E : investissement

Trop de candidats n'ont pas respecté les consignes concernant le formulaire EE/RPPF qui doit être impérativement rempli en français et ont obtenu une note de 0 à ce critère.

Quand l'investissement est bon, les réflexions consignées présentent une évaluation mais celle-ci n'est pas toujours critique. Malheureusement, la plupart du temps les candidats ont consigné ce que leur superviseur leur avait dit de faire ou de corriger au lieu d'expliquer le pourquoi de leur démarche.

Certains candidats se limitent à répéter l'introduction ou la conclusion de leur mémoire et n'ont clairement pas compris le rôle du formulaire.

Recommandations pour superviser les futurs candidats

Le rôle du superviseur est essentiel avant et pendant la planification du mémoire pour faire comprendre au candidat les différences entre les catégories de mémoire et éviter que des mémoires se retrouvent dans une mauvaise catégorie ou ne remplissent pas les conditions requises comme, par exemple, l'utilisation d'un artefact.

Le rôle du superviseur est également primordial dans l'élaboration et la formulation de la question de recherche pour aider le candidat à trouver une question qui lui permette de présenter une argumentation tout au long du mémoire et de faire une évaluation critique. Il est bon de procéder à une recherche poussée avant de finaliser la QR.

Le superviseur doit également conseiller le candidat avec la mise en page et s'assurer qu'elle soit faite méticuleusement. Les formulaires doivent être remplis en français.

Le superviseur doit aider le candidat à développer les compétences nécessaires pour présenter une argumentation et une pensée critiques, surtout dans les réflexions consignées (formulaire EE/RPPF) et dans la conclusion du mémoire.

Autres commentaires

Un certain nombre de candidats ou d'établissements n'ont pas pris en compte les changements concernant le format et l'évaluation du mémoire. Certains candidats avaient inclus un résumé qui n'existe plus. Dans ce cas, le nombre de mots a été ajouté au total du mémoire ce qui peut entraîner un total supérieur au maximum autorisé. Il est bon de rappeler que les mots en excédent ne sont pas pris en compte pour l'évaluation.

Le superviseur doit marquer de ses initiales chaque étape de la réflexion sur le formulaire EE/RPPF.

La page de titre du mémoire ne doit pas inclure le nom du candidat ou celui de l'établissement.

Attention à bien indiquer la catégorie d'appartenance du mémoire. Même si cette erreur n'a pas d'incidence directe, on peut se demander si l'élève a bien lu, compris et suivi les directives.